

## REGLES LOCALES PERMANENTES

*Les règles locales ci-dessous s'appliqueront lors de toute compétition organisée par la Commission du Golf d'Entreprises de la Ligue en 2018.*

*Elles s'ajouteront à d'éventuelles autres règles locales.*

*-On place la balle, sur toute partie tondu ras. On rappelle qu'une balle doit être marquée avant d'être relevée, nettoyée et placée (à moins d'une carte de score, sans se rapprocher du trou).*

*-Toute balle enfoncée dans son impact peut être relevée, nettoyée et droppée sans pénalité sur tout le parcours (donc partout, sauf dans les obstacles).*

*-Les pierres dans les bunkers sont des obstructions amovibles.*

*-Les drains effondrés et/ou gravillonnés, les dénivellations dues au système d'arrosage, les ravines dans les bunkers, les crevasses sur le parcours, les joints entre les plaques de gazon (mais pas les plaques elles-mêmes) sont des terrains en réparation.*

*On rappelle que l'on peut alors, sans pénalité, se dropper à moins d'une longueur de club du point de dégagement le plus proche de la balle, sans se rapprocher du trou. Un point de dégagement est un point qui supprime la gêne causée par le terrain en réparation et qui n'est pas situé plus près de trou que la balle.*

*-Les murs de soutien et les berlinoises, situés dans un obstacle d'eau, font partie intégrante du terrain (pas de dégagement autorisé).*